

c'est une question civile et sociale. N'oublions pas, en outre, que nous vivons dans un temps où l'on s'est appliqué, en philosophie comme en religion, à détruire toute notion du bien et du mal absolue ; nous n'avons donc plus d'autre boussole que l'opinion des majorités, en attendant qu'un état social perfectionné permette de respecter celle des minorités, de faire même une part à celle des individus. Dans ces conditions, pourquoi, sur le point qui nous occupe, ne pas consulter tout simplement les pères de familles, et, par "oui" ou par "non", ne pas leur demander s'ils veulent que leurs enfants apprennent le grec et le latin ? Pourquoi, dès que les écoliers ont atteint l'âge d'un discernement suffisant en ces matières, par exemple vers quatorze ou quinze ans, ne pas les consulter eux-mêmes ? On se conformerait au vœu de la majorité ; et un peu plus tard, entrant dans la voie que je vous indiquais tout à l'heure, on se demanderait s'il est bien nécessaire d'imposer une éducation uniforme à tous les écoliers, et si vraiment notre siècle n'a pas fait des choses plus difficiles et plus inutilement coûteuses que de parvenir à diviser une classe de quarante élèves en quatre ou cinq petits groupes occupés à des travaux libres et différents ?

J'entends bien l'objection : l'uniformité de programme nous est rendue inévitable par l'uniformité d'examen.—On pourrait donc se passer de programmes, s'il n'y avait pas d'examens ? Eh bien, si nous nous passions d'examens ?—Mais c'est l'anarchie !—Aurons-nous peur du mot, si la chose est bonne ? Les conséquences d'un système ne sauraient effrayer ceux qui ont adopté ce système justement dans l'espoir d'aboutir à ces conséquences. Je ne sais pas si les examens sont un reste des mœurs scolastiques du moyen âge, où s'ils nous viennent de la Chine, mais je sais bien que les Romains, qui ont conquis le monde, ne les connaissaient pas. Et, sans aller aussi loin, et pour vous prouver que la théorie ne me fait pas perdre de vue la réalité, comment les choses se passent-elles à cette école, fondée par M. Duruy, il y a vingt ans, et bien nommée Ecole "pratique" des Hautes Etudes ? On y ignore examens et diplômes ; l'élève qui, en s'y présentant, croirait bien faire d'apporter des parchemins, laisserait fort indifférents le maître dont il veut suivre les leçons, les camarades dont il veut partager les travaux ; on ne prendrait pas plus d'attention à ses papiers que, dans notre société démocratique, on ne regarde, pour juger de la valeur de quelqu'un, à ses parchemins nobiliaires. Donc, ni diplôme ni examen pour entrer. Et pour sortir ? Pas davantage. Pour unique sanction, comme l'a si justement dit M. Lavissee, "l'opinion de l'Europe savante". Croyez-vous que cela ne vaut pas mieux et ne prouve pas plus que des titres et des grades ? Nul temps, non plus, n'est fixé pour les études ; il n'y a ni discipline, ni à ma connaissance, de règlement. Pas de luxe : trois petites pièces dans un coin de la bibliothèque de la Sorbonne. C'est de là que sont sortis, depuis une vingtaine d'années, des savants qui, en toutes les branches de la philologie et de l'histoire (et non pas seulement dans le domaine restreint des vieilles études classiques) ont accru, ont relevé la réputation de la France à l'étranger. L'Ecole se recrute elle-même : l'étudiant d'aujourd'hui est le professeur ou, comme on dit modestement, le répétiteur de demain, plus tard le directeur d'études. D'autres établissements, la Faculté des lettres de Paris, le Collège de France, ne tardent pas, poussés par l'opinion du monde scientifique, à envier, à attirer chez